



HAL
open science

Psychiatrie et violences intrafamiliales. Quand dire c'est aliéner

Louise Atani Torasso

► **To cite this version:**

Louise Atani Torasso. Psychiatrie et violences intrafamiliales. Quand dire c'est aliéner. Annales Médico-Psychologiques, Revue Psychiatrique, 2020, 178, pp.525 - 529. 10.1016/j.amp.2019.07.005 . hal-03490160

HAL Id: hal-03490160

<https://hal.science/hal-03490160>

Submitted on 20 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Mémoire

Psychiatrie et violences intrafamiliales. Quand dire c'est aliéner

Psychiatry and intrafamily violence. When saying is alienating

Louise Atani Torasso

Laboratoire CAPS, Université de Poitiers, 3, rue T. Lefebvre Bat. A04, 86073 Poitiers, CEDEX 9, France

32, rue du Clos des cavaliers, 86000 Poitiers, France

Tél. + 33684527728

Email : louise.atani@gmail.com

Texte reçu le 10 décembre 2018 ; accepté le 29 avril 2019

Résumé

La parole est ambivalente : structurante ou aliénante. Cet article étudie les effets de l'injonction de mariage forcé sur le corps et le psychisme d'adolescentes migrantes. Des entretiens cliniques réalisés auprès de dix d'entre elles montrent que l'injonction de mariage forcé traumatise, suscite dépression, déscolarisation ou transgression.

Mots-clés : Adolescent ; Conflit ; Culture d'origine ; Dépression ; Mariage forcé ; Transgression ; Traumatisme psychique ; Violence familiale

Abstract

Objective. – This article examines the effects of the forced marriage injunction on ten girls. Paternal aunts ordered them to stop their studies and marry men chosen by their families. This extreme severity provokes hostile conflict, school demotivation, and fear to be subjected to the husband's arbitrariness. The article presents clinical data collecting and analyzing method, effects of this injunction and three profiles of emancipation.

Method. – The participants of the study are 16 to 18 year's old immigrant's girls who are recruited through an intercultural association where the author has a research contract on domestic violence. They come from African families where parental and social authority is carried by the father, mother and paternal aunt. Migratory process, as well as plural, complex even divergent cultural legacies exposes them to cumulative traumas. The injunction of forced marriage exasperates their vulnerability, weakens their psychological resources and hinders on their efforts to work through the pathogenic traces of these legacies.

The author conducted four research interviews aimed at renewing the state of knowledge about adolescent processes facing the forced marriage injunction. The first two interviews aimed to create a bond of trust with the girls and clarify their problem, the third to assess their degree of vulnerability. The last aimed to study the links of descent, generational transmission and conflicts of loyalty. The analysis evaluates the quality of biopsychosocial maturation.

Results. – Effects –The aunt's injunctive speech denies the verifiable and evaluative dimension of language risks. It makes an alienating interpretation of female destiny. The adolescents live it like a cruelty that condemns them to become slaves in the social and conjugal bond. It has visibly alienated psychic conflicts into pathogenic ones, created hatred and mutual rejection. It has also created confusion in the language between aunts and nieces. The aunts are trapped in a compulsion of repetition of an obsolete custom and seem blind to their niece's request for initiation into becoming responsible and autonomous. This request has turned into a nightmare that engulfs them with anguish and fantasies of being banished, killed or sacrificed as a "fresh flesh" to the husband's arbitrary speech and behavior. *Three emancipation profiles.* – For two girls, oscillation between hope and intense depression related to multiple crisis of mental maturation has turned into depression diagnosed by a psychiatrist. But the psychiatric care, followed by psychological and social one allowed them to find a psychic balance and to resume their studies. Three girls made a positive cultural transgression. Breaking taboos and loyalty conflicts, they summoned their parents before a public authority, provoked an intercultural conflict mediated by the law and justice. They understood that the custom transgressed the rules of the palaver, discussion of a family drama or social in a space protecting the protagonists against the arbitrary of the language and the behaviors. Their transgression is thus a counter-transgression that demands to play reasonably with words, scenes and conduct to create the meaning of living together. Five girls, who conceived their problem as generational, asked for community mediation. They realized that their aunts and grandmothers cannot help them emancipate themselves because they all are caught in a compulsion to repeat an androcentric social model and its discourse that only value them as producers of boys, future soldiers, fathers or lineage continuators. This model has become unsuitable. Girls solicit grandfathers and religious leaders who are aware of this obsolescence and who are empowered by their authority and place to bring about cultural change in the community.

Conclusion. – Language, the fundamental tool for the psychic maturation of individuals and societies, can create a pathogenic emancipation conflict between adults and adolescents and

lead to devastating arbitrariness. In this context, some adolescents go through a positive cultural transgression to access the maturation of their psychic processes.

Key-words: Adolescent; Conflict; Culture of origin; Depression; Forced marriage; Intrafamily violence; Psychic Trauma; Transgression

1. Introduction

L'étude concerne dix adolescentes migrantes pâtissant d'injonction de mariage forcé, lequel consiste à marier une personne sans son consentement. Souvent organisé par les familles et la société, il est destiné aux adolescents qui le subissent. Il se distingue du mariage arrangé où le consentement des futurs mariés est requis, la famille jouant le rôle d'aide au choix et à la décision.

L'Organisation des Nations Unies assimile le mariage forcé à l'esclavage et à une atteinte aux droits de l'homme car il viole le principe de liberté et d'autonomie des personnes. Ce mariage est fondé sur un discours injonctif et sur une autorité parentale despotique qui rejette discussion, bienveillance et bienveillance. Les tantes paternelles des filles rencontrées leur ont ordonné d'arrêter leurs études pour épouser des hommes choisis par leurs familles. Cette « sévérité extrême » [15] a provoqué chez ces filles conflit relationnel hostile, sentiment d'*inquiétante étrangeté* [14], chocs émotionnels, état de terreur, inhibitions mentales, troubles d'humeur, démotivation scolaire, absentéisme chronique, crainte d'effondrement des assises narcissiques, malaise dans la relation à leurs modèles identificatoires, angoisse d'être socialement rabaissées puis soumises à l'arbitraire affectif, sexuel et économique des époux. Elles se sont senties victimes d'une transmission traumatique [9] de la part de leurs tantes dont elles attendaient un soutien pour passer de la dépendance infantile [22] à l'épreuve juvénile [3], puis à l'adultité [16]. Leurs symptômes sonnaient comme cris d'alarme et demandes d'aide lancés au réseau d'acteurs sociaux, de soins et de justice.

Après la description de la méthode de recueil des données cliniques, l'article analysera quelques effets traumatisants de l'injonction du mariage forcé et présentera des profils de réponses d'émancipation sociale et psychique de ces filles.

2. Méthode

Les dix jeunes filles, originaires d’Afrique, ont été recrutées par l’intermédiaire d’une association interculturelle avec laquelle l’auteure a signé une convention de recherche sur les violences intrafamiliales. Elles sont âgées de 16 à 18 ans, scolarisées et issues de familles pratiquant la filiation patrilinéaire avunculaire. L’autorité parentale est triportée par le père, la mère et surtout la tante paternelle, mère sociale des filles. L’honneur social des père et époux y est garanti par la virginité de la fille et de la mariée, celui de la jeune fille et de sa famille par l’autorité avunculaire. Trois filles sont de la première génération d’immigration, sept de la deuxième. Mais toutes partagent les enjeux de la double culture. Elles sont confrontées au conflit entre universalité humaine et particularismes sociaux ; orientation vers les droits humains et persistance de coutumes despotiques ; désir d’autonomie personnelle et crainte de soumission sociale. Le contexte migratoire les confronte aux traumatismes cumulatifs dans le travail d’élaboration de leur problématique adolescente et de leurs héritages culturels pluriels, complexes, voire divergents. L’injonction de mariage forcé rendrait extrême leur sentiment de vulnérabilité et fragiliserait leurs ressources psychiques interculturelles. Elles disent manquer de « décodeur » pour identifier, remémorer et perlaborer les traces pathogènes de ces héritages et leur tendance à les infantiliser, offenser, dévaloriser et humilier dans les liens familiaux, sociaux et conjugaux. Elles demandent à élaborer ces traces pour devenir adultes (majeures et matures).

Les données cliniques de l’étude ont été recueillies via l’entretien clinique de recherche qui est une rencontre intersubjective entre un chercheur et un participant à la recherche. Il vise à renouveler l’état des connaissances sur une thématique. Cet article a privilégié l’étude des processus adolescents en contexte de migration et d’injonction de mariage forcé. L’intersubjectivité générée par l’entretien met en perspective la transmission de pensée (sensations, impressions affectives, représentations, investissements libidinaux ou hostiles), l’activité intrapsychique du chercheur et du participant. Il s’y produit des processus psychiques complexes : transfert ou projection d’affects, identifications réciproques suivant l’histoire et le parcours des *entretendants*. Le chercheur accueille et analyse ces processus afin de leur donner place et signification réaliste. Pour un chercheur étudiant une population issue de la même aire géographique, l’analyse du transfert affectif doit être complétée par celle du transfert culturel [11] et par la prise de conscience du processus interculturel.

Précisément, l’auteure a réalisé auprès de ces adolescentes quatre entretiens cliniques d’une heure chacun à une semaine d’intervalle. Les deux premiers visaient à prendre contact avec ces filles, leur restituer le droit de parole, créer avec elles une relation de confiance, clarifier leur problématique et leur demande d’aide, trouver des éléments pour un guide

d'entretien formel. Le troisième, semi-directif, consistait à répondre à une série de questions portant sur les représentations de leur éducation familiale et de leur scolarisation, les souvenirs d'enfance, les rêves d'avenir, la qualité du réseau social, les relations précoces avec leurs parents, leur situation économique et administrative, afin d'évaluer leur degré de vulnérabilité. Le dernier a été médiatisé par le génogramme [1]. On présente au sujet une feuille avec des symboles représentant les personnes, les liens institués et affectifs qui les relie. Il reçoit la consigne de dessiner sa famille telle qu'il l'imagine. Le texte figure est complété par des questions-réponses afin de faire émerger oublis, souvenirs, fantasmes, drames familiaux, etc. Cet outil permet d'étudier les liens de filiation instituée, symbolique, imaginaire, la transmission générationnelle notamment le « télescopage des générations » [18] et les *conflits de loyauté* [10].

La méthode d'analyse du matériel clinique recueilli a consisté dans l'évaluation qualitative des éléments clés de la maturation biopsychosociale : les interactions langagières, le lien de filiation et d'affiliation, les affects et les rapports au traumatisme subi.

Elle est fondée sur la théorie de psychologie clinique, étude approfondie de la personne et des groupes humains restreints en souffrance dans leurs relations conflictuelles avec la vie naturelle, familiale et communautaire. Il s'agit d'observer des faits humains qui « ne se prêtent pas au genre d'expériences faites par les physiciens et les physiologistes » [13], car ils impliquent affects et enjeux de pouvoir entre l'observateur et l'observé [11,21] que le psychologue contrôle par le respect de la charte des patients, du cadre institutionnel, déontologique, théorique, et méthodologique. Elle vise à co-construire avec les patients le sens de leur souffrance, rétablir leur santé physique, psychique et relationnelle. Elle fonde des généralisations valables à partir d'examen minutieux de cas particuliers.

3. Résultats de l'étude : des effets aliénants du mariage forcé

L'injonction de mariage forcé confronte à un rituel communicationnel aliénant, provoque un conflit hostile, désorganise les affects et les liens fondamentaux.

Il existe une relation entre schéma de pensée et structure de la conversation. Le discours uniquement injonctif dénie au langage sa dimension constatative qui instaure discussion, dialogue et évaluation des risques langagiers, il aliène la pensée. Il a confronté ces adolescentes à l'impensable et à une *violence de l'interprétation* [2] de leur destin féminin. L'une d'entre elles dit « Ma tante, venue exprès d'Afrique, m'a ordonné d'arrêter d'étudier et d'épouser un homme de l'âge de mon père. Les mariages forcés, des fois ça passe si on tombe

sur une personne bien mais, ça ne va pas très loin parce que moralement tu ne te sens pas bien. Tu vis avec une personne que tu n'aimes pas et il y a des enfants qui sont faits non pas dans l'amour mais dans la haine. Par la suite, tu meurs d'angoisse. » Une autre ajoute : « On n'a pas demandé mon avis. Le garçon qu'on m'impose je ne le connais même pas. Tout s'effondre... J'ai connu une fille qui s'est suicidée à cause de son mariage. »

Selon ces propos, ces filles ont l'impression d'être des indésirables dans les familles. Elles vivent l'injonction des tantes comme une cruauté langagière les condamnant à devenir esclaves dans le lien social et conjugal, voire au suicide. Dans le regard de leur tante, elles se sentent excessivement rabaissées, ce qui ruine leur espérance de devenir des adultes libres et responsables. Cette injonction aliènerait la maturation de leur pensée, leur équilibre émotionnel [5] et leur santé corporelle.

De même, il y a une relation entre la qualité du conflit psychique et celle de la maturation psychique. Un conflit amour-haine non hostile entre parents et enfants (complexe d'Œdipe) aide à intégrer les limites humanisantes : renonciation à la cruauté, assomption des interdits d'inceste, de meurtre et de malédiction, acquisition du sentiment de compassion et d'amitié entre sexes et générations. Ces acquis structurent, apaisent tensions psychiques, pacifient les liens et créent la cohésion communautaire. Mais, l'injonction de mariage forcé aliène le conflit psychique en conflit pathogène.

Une des filles dit : « Ma tante m'a élevée dès l'âge de quatre ans et s'est occupée de mes études. L'injonction d'épouser un inconnu, me fait relire mon enfance autrement : j'ai l'impression qu'elle m'a choisie pour mon faciès conforme au type familial et qu'elle a rejeté ma sœur et ma mère trop typées. Je suis déchirée en moi-même. Comment continuer de l'aimer et de m'aimer ? » Une autre ajoute : « Entre ma tante et moi, c'est la guerre. Je résiste à son injonction, mais j'ai l'impression d'avoir toute la famille contre moi. Je me sens seule. C'est trop dur... » Une troisième dit : « Les enfants, on les fait pour les aider à grandir et devenir autonomes. Mais là, j'ai l'impression que ma famille cherche à me dominer. Ils disent nous initier à devenir adulte, en réalité ils nous soumettent à la coutume et nous empêchent de penser par nous-même. Pour moi, l'initiation c'est pas la coutume. »

Ces propos laissent penser que l'injonction de mariage forcé génère *confusion de langue entre les adultes et l'enfant* [12], conflits intrapsychiques, intersubjectifs et culturels pathogènes. La première fille vit un conflit intrapsychique complexe. Elle a du mal à trouver un terrain d'entente et un compromis conciliant entre ses processus psychiques infantiles et juvéniles, le conflit amour haine à l'égard de la tante semble tourner en hostilité. Cela entrave sa maturation psychique et relationnelle, provoque chez elle le sentiment d'être déchirée et

amputée d'une partie d'elle-même. La deuxième est confrontée à un conflit intersubjectif extrême : elle parle de guerre entre elle et sa tante, ce qui lui génère un sentiment d'impuissance et de rejet. Son isolement révèle sa crainte d'être bannie par sa famille. La troisième est confrontée à un conflit culturel entre coutume et initiation. Scolarisée et initiée aux droits humains comme les autres, elle ne se reconnaît pas dans la transmission de la coutume matrimoniale imposée par sa tante. Ces adolescentes attendent plutôt une *initiation* à une vie de femme adulte, digne et responsable.

En effet, « l'initiation est constituée par la formation de l'individu en vue de sa participation complète à la vie communautaire [...] sous ses aspects religieux, politique, professionnel, familial. C'est en fait [...] l'instruction civique » [6]. Elle est fondée sur « la constatation de l'extrême précarité de l'individu humain et sur le souci, pour y parer, de l'enraciner dans le temps, c'est-à-dire dans la chaîne des générations, et dans l'espace c'est-à-dire dans le monde naturel qui l'entoure et dont il retire ses ressources » [6]. Or, vraisemblablement, chez ces filles la coutume instrumentalise la vulnérabilité et traumatise le psychisme.

Ces conflits dévoilent une domination et non une autorité parentale. L'autorité accepte la discussion en vue de compromis raisonnables et acceptables. Elle accepte *la palabre* [4], méthode de résolution des conflits relationnels dans un espace public (familial ou social) de discussion, de mise à l'épreuve du savoir, de la réalité historique, de la vérité et du principe de précaution. L'autorité articulée à la palabre vise à promouvoir une santé durable des liens, une culture de paix et de réconciliation. Mais la domination des tantes semble se fonder sur un face à face spéculaire, qui n'admet ni espace public, ni épreuve de vérité, ni règles de civilité. Arbitraire, destructrice des liens, elle ressemble à un tribunal punitif ou à un autel sacrificiel visant la soumission totale ou la mise à mort, réelle, sociale ou psychique. Les filles affirment : « On dirait que nous sommes des enfants de la haine nées pour souffrir. » Cette situation a comme détruit leur confiance en autrui, en soi et en la vie.

Les affects positifs contribuent à la construction des représentations et des liens libidinaux. Or l'injonction du mariage forcé confronte les victimes à l'irreprésentable, à la méfiance et à la destruction de ces liens.

Elles disent : « Je n'ai plus confiance dans ma famille. Je m'en méfie. Moi, j'ai quitté ma famille, je suis dans un foyer. Je suis allée à la mairie pour dénoncer mes parents. Ma famille me rend malade, elle ruine mon avenir... »

D'abord, ces adolescentes ont perdu confiance dans leur filiation, lien fondamental par lequel un individu se relie et est relié à ses ascendants et descendants réels et imaginaires [17].

Elles se sentent humiliées et bannies. Leur crainte de séparation s'est muée en terreur face à la menace d'effondrement de leurs liens symboliques et de leurs assises narcissiques.

Ensuite, elles ont perdu confiance dans leur avenir. Leur rêve de devenir adulte se serait transformé en cauchemar. Dire « oui » au mariage forcé les exposerait au danger de mort. Elles disent : « Il y a des filles qui se sont suicidées à cause du mariage forcé. » D'autres souffrent en silence, mais la famille maquille la chose en « réussite sociale ». Dire « non » les exposerait au bannissement, voire au meurtre. Elles disent : « Mon père a refusé le mariage forcé et épousé ma mère par amour. Sa famille l'a humilié en donnant sa promesse à son frère cadet et l'a banni. Devenu alcoolique, il erre. J'ai peur de finir comme lui (pleurs). [...] Il y a des crimes d'honneur. Si tu dis non, ils peuvent te tuer ! [...] nos familles nous poussent à être esclaves ou criminelles. »

Enfin elles ont perdu confiance dans l'alliance conjugale. Elles disent : « Ces hommes que l'on veut nous imposer ne veulent que de la chair fraîche. » Elles éprouvent un sentiment de désolation qui confirme cette remarque de Buber [7]. Lorsqu'une personne dit « *je* », son attention est dirigée vers deux réalités distinctes, un « *cela* », qui signifie une chose, ou un « *tu* », qui indique une personne avec laquelle une relation peut être possible. Or, ces filles ont l'impression que la coutume les inscrit dans le lien marital comme un « *cela* », une chose et non comme un « *tu* », une personne digne. Torturées par une progression traumatique, elles s'imaginent être une « chair fraîche » ou « des captives soumises » dans le regard des époux. La vie maritale est fantasmée comme un danger perpétuel.

S'émanciper de la famille et de la coutume leur paraît être la seule voie de survie. L'analyse du matériel clinique permet d'identifier au moins trois profils cliniques d'émancipation.

4. De trois profils cliniques d'émancipation

« Nous ne devons plus nous taire. Il faut éradiquer le mariage forcé pour permettre aux femmes de naître à la vraie vie », disent-elles. Appelées par « la responsabilité pour autrui » [20] et pour soi, elles luttent pour s'émanciper de la coutume et instituer des processus langagiers plus matures, des conflits non hostiles, une culture de paix. Trois profils cliniques d'émancipation ont été observés.

4.1. Passage par un épisode dépressif

Chez deux filles, la position dépressive s'est muée en épisode dépressif. La « position dépressive » [19] désigne la turbulence émotionnelle (oscillation entre espérance et accablement intense) liée aux crises de maturation psychique. Sa traversée réussie renforce l'énergie psychique, rend les choix matures, protège contre le sentiment de persécution. Chez ces filles, cette turbulence a tourné en dépression diagnostiquée par un psychiatre : tristesse persistante, difficulté à dormir, à se concentrer et à mémoriser, ralentissement psychomoteur, crainte de bannissement, perte d'intérêt pour la vie, idées « noires », inhibition mentale et scolaire. Mais les soins psychiatriques et les suivis psychologique, juridique, etc., leur ont permis de retrouver leur équilibre psychique et de reprendre les études.

4.2. Passage par une transgression culturelle positive

Trois filles ont fait une transgression culturelle positive. Elles ont transgressé l'ordre des tantes et les règles matrimoniales coutumières. Brisant tabous et conflits de loyauté, elles ont convoqué leurs parents devant une autorité publique, provoqué un conflit interculturel médiatisé par la loi et la justice, exigé la reconnaissance de leur double culture. Elles ont pris conscience que la coutume avait transgressé les règles de la palabre, de la discussion d'un drame familial ou social dans un espace qui protège les protagonistes contre l'arbitraire du langage et des conduites. Leur transgression est donc une contre-transgression, un appel au retour à des bonnes méthodes et pratiques permettant de jouer raisonnablement avec les mots les scènes et les conduites pour créer, devant témoins, la signification du vivre ensemble. Leur transgression met le discours parental à l'épreuve de la vérité, de l'actualité historique et d'une discussion où « le tour de parole ordonne l'agressivité des débats et rappelle le statut de chacun pendant le commerce langagier » [4].

4.3. Passage par la médiation communautaire

Cinq filles ont opté pour une médiation communautaire. Elles ont pris conscience de deux choses. D'abord, leurs aînées générationnelles, tantes, mères et grands-mères ne peuvent les aider à s'émanciper de la coutume, car elles occupent une position aliénante. Elles sont prises dans une compulsion de répétition d'un modèle social andro-centré et de son discours devenus obsolètes qui ne les valorisent que comme productrices de garçons [8], futurs soldats, pères de famille ou continuateurs de lignages, et ne les reconnaissent que comme porte-autorité et porte-honneur des seuls pères, époux et fils. Ensuite, certains grands-pères et

responsables religieux ont une approche critique de ce modèle et de ce discours, et progressiste de l'éducation des filles. Pour sortir de leur angoisse d'être rabaissées au rang de « châtrées » de pouvoir social, ces filles ont sollicité la médiation de ces tiers qui ont une autorité reconnue dans la communauté et sont ouverts au changement culturel.

5. Conclusion

Pour un adolescent, se séparer de sa famille pour devenir adulte et autonome peut être un véritable problème. En effet, autorité sociale et discours parental hostiles peuvent générer entre adultes et adolescents, un conflit d'émancipation pathogène, un malaise culturel profond. Le langage, outil fondamental de maturation psychique des individus et des sociétés peut susciter un arbitraire dévastateur des corps, psychisme et liens. Dans ce contexte, certains adolescents passent par une transgression culturelle positive pour accéder à l'émancipation et à la maturation de leurs processus psychiques.

Déclaration de liens d'intérêts : L'auteure déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- [1] Ancelin Schützenberger A. Aïe, mes aïeux !. Paris: Desclée de Brouwer; 1993.
- [2] Aulagnier P. La violence de l'interprétation. Paris: PUF; 2003.
- [3] Benhaim R, Rassial JJ, Delaroche P, Douville O. De l'infantile au juvénile. Paris: Erès; 2006.
- [4] Bidima JG. La palabre. Paris: Michalon; 1997.
- [5] Bion WR. Aux sources de l'expérience. Trad. fr. F. Robert. Paris: PUF; 1979.
- [6] Bruyas J. Les Sociétés traditionnelles de l'Afrique noire. Paris: L'Harmattan; 2001.
- [7] Buber M. Je et tu. Trad. fr. Paris: Aubier/Montaigne; 1981.
- [8] Bumiller E. Que vous soyez mère de cent fils. New Delhi: Prakash Books; 2002.
- [9] Ciccone A. La transmission psychique inconsciente. Paris: Dunod; 2012.
- [10] Coutanceau R, Dahan J. Conflits de loyauté. Accompagner les enfants pris au piège des loyautés familiales. Paris: Dunod; 2017.
- [11] Devereux G. Essais d'ethnopsychiatrie générale Trad. fr. T. Jolas & H. Gobard. Paris: Gallimard; 1970.
- [12] Ferenczi Z. Confusion de langue entre les adultes et l'enfant. Trad. fr. Paris: Payot; 2004.
- [13] Freud S. Correspondance (1873-1939) Trad. fr. par A. Berman, Paris : Gallimard (1966).

- [14] Freud S. L'inquiétante étrangeté et autres essais. Trad. fr. F. Cambon. Paris: Gallimard; 1988.
- [15] Freud S. Malaise dans la civilisation. Trad. fr. A. Weill. Paris: Payot; 2010.
- [16] Gutton P. L'autre humain adulte pour l'adolescence. *Adolescence* 2013;31:949-64.
- [17] Guyotat J. Traumatisme et lien de filiation. *Dialogue. Familles & Couples* 2005;168:15-24.
- [18] Kaës R. Le groupe et le sujet du groupe. Paris: Dunod; 1993.
- [19] Klein, M. Deuil et dépression. Trad. fr. M. Derrida. Paris: Payot; 2004.
- [20] Lévinas E. Éthique et infini. Paris: Librairie générale française; 1982.
- [21] Winnicott DW. La haine dans le contre-transfert. Trad. fr. J. Kalmanovitch. Paris: Payot; 2014.
- [22] Winnicott DW. La tendance antisociale. *In* De la pédiatrie à la psychanalyse. Trad. fr. J. Kalmanovitch. Paris: Payot; 1969.